

Laure Malemanche

le 1^{er} août 2025

568 route de forêt

24800 Saint Pierre de Côte

Tel : 06 81 08 54 77

Madame, Monsieur,

Un projet d'agriphotovoltaïsme au lieu-dit « genebrière » a été déposé en mairie de Champagnac de Belair. En tant que propriétaire de parcelles de terres agricoles et forestières mitoyennes au projet d'agriphotovoltaïsme, je vous adresse cette lettre pour vous faire part de mon avis défavorable à ce projet et pour mettre en avant les arguments appuyant cette décision.

Tout d'abord je tiens à exprimer le fait que je ne suis pas opposée aux panneaux solaires, j'en ai d'ailleurs sur le toit de ma maison, mais voici ce qui me dérange et que je ne comprends pas dans ce projet d'agriphotovoltaïsme :

- Pourquoi monopoliser 19 ha de terres agricoles dans un endroit encore préservé alors qu'il y a dans un rayon de 5 km à vol d'oiseaux de genebrière, d'autres sites plus appropriés comme la zone commerciale de Brantôme (magasin « la périgourdine », entreprise de camping-car), l'usine Saint-Michel à Champagnac de Belair, l'usine Mademoiselle Desserts à Condat sur Trincou où il est possible d'implanter des parkings avec panneaux solaires ?
- Pourquoi détruire 19h de terres agricoles au lieu de prioriser les installations de panneaux solaires sur les toits de bâtiments agricoles ?
- Pourquoi monopoliser 19 ha de terres agricoles qui ne le redeviendront jamais après installation des panneaux solaires, alors qu'il est difficile pour les agriculteurs d'avoir accès à de telles terres agricoles ? certes des éleveurs y mettront des moutons mais on ne pourra y mettre d'autres animaux. Et quels impacts ont ces panneaux sur les moutons ? l'argument de l'ombre n'est point valable sur ce site car les prairies sont entourées de forêt et les moutons peuvent se mettre à l'ombre à l'orée des bois.
- Pourquoi détruire le paysage naturel de genebrière alors que c'est ce qui fait le charme de nos campagnes périgourdines ? Ce sont ces paysages vallonnés de prairies, de forêts et de cultures, parsemés de villages aux belles bâtisses en pierre qui invitent à venir vivre en Dordogne, qui attirent les touristes et non une campagne défigurée par des champs de panneaux photovoltaïques.

- Les personnes qui vendent leurs parcelles pour le projet ont-elles des panneaux solaires sur le toit de leur maison ? Si elles ont une conscience écologique elles devraient commencer par en installer chez elles. Ou est-ce l'aspect financier conséquent (je le sais pour avoir été contactée en tant que propriétaire de terres agricoles mitoyennes au projet mais je préfère voir cette belle nature préservée plutôt que posséder des milliers d'euros sur mon compte en banque) qui les intéressent ?...
- Incohérence supplémentaire, on détruit des terres agricoles pour une soi-disant production verte ; greenwashing ?
- Cette zone clôturée de 19 ha va fortement modifier et perturber la circulation des animaux et notamment celle du grand gibier.
- L'impact sur les forêts à proximité et notamment les feux de forêts est loin d'être négligeable à la fois lors des travaux d'installation et lorsque les panneaux sont en place. Il est conseillé de défricher la zone entourant le champ de panneaux dans un rayon de 50 m à l'extérieur des clôtures pour les zones à risques (étude du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires réalisée par l'ONF et INERIS en 2023). La Dordogne fait partie de ces zones à risque. Or le projet ne prévoit qu'une zone débroussaillée de 30 m à l'intérieur des clôtures.
- Il y a de fortes modifications des conditions d'habitats pour la faune et la flore sous les panneaux avec une diminution importante de la biodiversité tant faunistique que floristique. De plus ce genre de milieux perturbés favorise l'installation d'espèces végétales exotiques envahissantes.

Ce qui fait le charme de la Dordogne c'est sa campagne encore relativement préservée et là on détruit à la fois le paysage, la biodiversité et on condamne des terres agricoles alors qu'il existe de nombreuses autres alternatives à proximité qui n'impacteront pas cet environnement préservé.

Quelle tristesse de voir qu'on passe de l'ère de *Homo sapiens* à l'ère de *Homo economicus*.

Quelle tristesse de voir que l'être humain d'aujourd'hui accorde plus d'importance à son compte en banque qu'à ses enfants, accorde plus d'importance à son compte en banque qu'à la nature qui l'entoure, accorde plus d'importance à son compte en banque qu'au beau, au vrai.

Quelle tristesse de voir que l'être humain d'aujourd'hui n'a plus d'amour propre, plus de conscience, plus de respect envers lui, envers les autres, envers le vivant.

Je vous prie d'agréer Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Laure Malemanche